



## Communiqué

Réorganisation de Nestlé

### **Bussigny, Lausanne et Vevey demandent l'ouverture de négociations**

**Les communes de Bussigny, Lausanne et Vevey déplorent vivement la décision de réorganisation de Nestlé, qui se traduira par la perte de près de 500 emplois dans la région lémanique. Elles souhaitent réaffirmer l'importance de Nestlé, Nestec et Nespresso dans le canton et appellent à l'ouverture rapides de négociations avec l'Etat et les partenaires sociaux de manière à pouvoir étudier des alternatives et à protéger l'emploi dans le canton. Les communes soulignent la nécessité de valoriser le potentiel économique régional afin de défendre l'ancrage de Nestlé dans le Canton.**

Les communes de Bussigny, Lausanne et Vevey ont appris aujourd'hui la décision de Nestlé de procéder à une réorganisation se traduisant par la perte de près de 500 emplois dans le Canton de Vaud, impactant les 3 communes en question au travers de plusieurs entreprises – Nestlé, Nespresso et Nestec notamment. Elles déplorent cette décision qui affecte fortement l'emploi dans la région lémanique. Une coordination a d'ores et déjà eu lieu entre les communes concernées et l'Etat de Vaud. Lausanne, Vevey et Bussigny appellent à l'ouverture de négociations, dans un esprit d'ouverture, entre les parties concernées – entreprise, syndicats et Etat – afin d'étudier des alternatives et de préserver toute ou partie des emplois menacés. Elles se tiennent évidemment à disposition pour participer cas échéant à ces discussions.

Les communes concernées, en bonne entente avec l'Etat de Vaud, estiment important de défendre l'ancrage des activités du groupe Nestlé dans la région lémanique et dans le Canton, avec le siège de l'entreprise, des activités de recherche et plusieurs filiales. Elles soulignent que la région dispose à cet effet d'un potentiel considérable en termes de formation et de capacités de haut niveau, en particulier dans le domaine informatique. C'est dans ce sens qu'elles estiment que des solutions alternatives à la délocalisation doivent être trouvées.

#### **Renseignements complémentaires :**

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, +41 79 705 28 68**
- **Elina Leimgruber, syndique de Vevey, +41 21 925 53 80**
- **Claudine Wyssa, syndique de Bussigny, +41 21 706 11 20**

Lausanne, le 29 mai 2018